



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Affiché le

ID : 035-263502221-20230703-2023_26-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :
26

Séance du 27 juin 2023

Objet

EHPAD Les Charmilles

Approbation de la
proposition de l'État
Prévisionnel des Recettes
et des Dépenses (EPRD)
2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Torlay, Abi Fadel, Lanson, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia, Monsieur Lemonnier et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :
Madame Denigot qui donne pouvoir à Madame Lanson

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice 13

Présents 12

Votants 13

Vote

Pour 12

Contre 0

Abstention 1

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

EHPAD LES CHARMILLES

APPROBATION DE LA PROPOSITION DE L'ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES (EPRD) 2023

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

PAR 12 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

ADOpte la proposition de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD 2023), telle que présentée en annexe, comme suit :

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Compte de Résultat Prévisionnel :	5 995 316,49 €	5 832 748,95 €

	<u>Emplois</u>	<u>Ressources</u>
Tableau de Financement Prévisionnel :	422 383,19 €	86 946,64 €

Pour extrait conforme,
Le Président,
Pascal Duchêne

